REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION **DU 5 JUIN 2021**

Etaient présents : BOUDES Jean-Pierre, CROS Jean-Claude, GENTILHOMME Céline, HOCHART Danièle, LAINé Sébastien, LANOT Monique, LEGRAND Magda, MALAVAL Céline, MARTINEZ Charles-François, PERRET Roger, PRUNIER Daniel, SARROUY Edwige

Etait excusé : SCHUEHMACHER Jérôme (pouvoir à Mme MALAVAL)

Etaient absents: DESCAILLAUX Arlette, PEREIRA Victor

- 1. A l'unanimité, décision d'attribuer une aide de 17 € par jour et par enfant dans la limite de 7 jours et dans la limite d'un séjour par enfant et par année civile pour la participation à un séjour du catalogue MUC vacances.
- 2. A l'unanimité, décision d'attribuer une subvention d'un montant de 250 € à l'association Auto Rétro du Canton pour l'organisation d'une exposition d'art africain.
- 3. A l'unanimité, l'entreprise BRAUD est retenue pour la réalisation des travaux de voirie 2020 pour un montant de 159 813.75 € HT.
- 4. A l'unanimité, décision de verser à Hérault Energie un fonds de concours estimé à 3 031,26 € pour la réalisation du programme d'éclairage public 2021.
- 5. A l'unanimité, approbation du devis de l'entreprise Sport Environnement, d'un montant de 3 884 € HT, pour la réalisation d'un sol souple autour du jeu de la cour de l'école.
- 6. A l'unanimité, décision de solliciter une aide dans le cadre des amendes de police pour réalisation des travaux de voirie 2020.
- 7. A l'unanimité, décision de solliciter une aide dans le cadre des amendes de police pour réalisation des travaux de voirie 2021.
- 8. A l'unanimité, approbation de la décision modificative n°1 du budget communal 2021.
- 9. A l'unanimité, décision d'insrire en investissement les factures de Sigma Print d'un montant de 257.88 € et 450.66 € correspondant à l'acquisition de matériel électoral.
- 10. A 11 voix pour et 2 abstentions (MARTINEZ, SARROUY), approbation de la convention d'assistance juridique à intervenir avec le cabinet CGCB.
- 11. A l'unanimité, décision de recruter 3 agents sur la base de Contrats uniques d'insertion (CUI) : parcours emploi compétences (PEC) (2 agents à 20 h et 1 agent à 24 h).
- 12. A l'unanimité, mise en place des modalités de compensation des travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales.

13. Compte rendu du maire au conseil municipal relatif à l'exercice des délégations de pouvoir au titre de l'article L2122-22 du CGCT.

14. Questions orales

* le 9 mai 2021 Mme SARROUY a écrit par courriel : "... Avec l'aide d'un plan de la commune distribué à chacun des conseillers municipaux, je voudrai connaître toutes les parcelles communales et le nom de toutes les personnes qui utilisent ces parcelles (chevaux, cultures etc...)...".

Le plan de la commune avec les propriétés communales est projeté dans la salle, M. le maire donne des précisions sur l'utilisation de ces parcelles (liste des conventions d'utilisation, lancement d'un diagnostic des terrains communaux...). Une discussion s'engage au sujet de l'utilisation des propriétés communales.

Vu pour être affiché le 10 juin 2021 conformément aux prescriptions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Locales.

Fait à La Boissière, le 8 juin 2021,

LE MAIRE
Jean-Claude CROS